

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2024

A la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue au Centre communautaire, 15 rue du Campagnard, lundi le 8 juillet 2024 à 19h30.

Sont présents: Mesdames Stéphanie Rioux, Marie-Line D'Astous, Lorraine Michaud et Monsieur Pascal D'Astous, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Viel.

*** Messieurs Germain Therriault et Deave D'Astous sont absents

Assistent également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, madame Annie Fournier.

RÉSOLUTION 128-2024 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 129-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté avec l'ajout de points.

RÉSOLUTION 130-2024 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2024

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2024, il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu que ce procès-verbal est adopté.

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

OTJ : aucun point

Biblio : aucun point

Corporation de développement : Présentation des résultats au 31 mai 2024

Rapport d'émission de permis : Permis délivrés à Unoria, Lorraine Michaud, Réginald Berger, Guylaine Fortin, Roxane Meunier et Frédéric Bédard

****PRÉSENTATION DES ÉTATS DE RÉSULTATS POUR LE SEMESTRE

RÉSOLUTION 131-2024 ADOPTION DES COMPTES

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par madame Marie-Line D'Astous et résolu à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste pour un total de **17 408.25\$**.

RÉSOLUTION 132-2024 SUBVENTION À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE ST-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité de verser **une subvention de 2 555\$** à la Corporation de développement relatif à leurs différents programmes d'activités de développement.

RÉSOLUTION 133-2024 VACANCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par madame Stéphanie Rioux et résolu à l'unanimité que le bureau municipal soit fermé du 22 juillet au 2 août 2024 pour les vacances de la directrice générale.

RÉSOLUTION 134-2024 LOCAL POUR PROPOSITION D'ACTIVITÉ

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité d'autoriser madame Coralie Morissette à utiliser **gratuitement** le centre communautaire afin d'offrir aux citoyens des classes de yoga.

RÉSOLUTION 135-2024 ACHAT DUN TRACTEUR À GAZON

Il est proposé par madame Marie-Line D'Astous et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un nouveau tracteur à gazon au montant maximal de **6 000\$ incluant les taxes**.

RÉSOLUTION 136-2024 DÉPÔT D'UN PROJET AU COMITÉ VITALISATION

Il est proposé par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt du projet « Inauguration du nouveau centre communautaire » au comité vitalisation de la MRC de Rimouski-Neigette. De plus, le conseil autorise que madame Annie Fournier, directrice générale, soit signataire de l'entente et responsable de tous documents relatif à cette demande au FRR - Soutien à la vitalisation.

RÉSOLUTION 137-2024 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par madame Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité à 21h45.

Je, Claude Viel, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Claude Viel, maire

Annie Fournier,
Directrice générale, greffière-trésorière